

Monsieur le président, nous étudions ce problème depuis déjà quelque temps.

Il parlait comme le ministre aujourd'hui. Ils continuent d'étudier. Ce qu'ils étudient, c'est la pollution qui vient de se produire. Ils disent qu'ils étudient le problème depuis déjà quelque temps. C'est un gouvernement bien studieux.

**L'hon. M. Basford:** Il me semblait que vous aviez annoncé que vous vous comporteriez cet après-midi en homme d'État.

**M. Woolliams:** J'avais oublié que j'avais certaines observations à faire. Je dis à l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations qu'il est difficile de se comporter en homme d'État lorsqu'on est saisi d'un problème comme celui-ci, auquel personne ne veut faire face. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a dit:

... et moi-même avons établi une première catégorie de restrictions quant à la construction, et nous avons dit, à plusieurs reprises, que les directives définitives seront connues, nous l'espérons, au cours des prochains mois.

Les prochaines années ou les prochains mois. Ainsi tourne la ronde. Pour vous donner un exemple, le premier ministre (M. Trudeau) dit souvent, en guise de réponse: «Donnez-nous votre point de vue.» Nous lui avons dit qu'il nous fallait une étude. Ainsi nous pourrions négocier valablement et avec preuves à l'appui avec les États-Unis car ils n'élimineront pas les pétroliers si le pipe-line se construit. Toutes les paroles au monde ne les arrêteront pas. Il sera trop tard. Le 19 mars, j'ai posé la question suivante:

• (1430)

Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? L'un ou l'autre des ministres intéressés pourrait-il nous dire s'il a déjà obtenu des États-Unis l'assurance qu'ils n'entreprendront pas la construction du pipe-line entre la baie Prudhoe et le port de Valdez jusqu'à ce que les négociations relatives à la vallée du Mackenzie soient reprises et qu'elles marquent un progrès?

Le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que nous ayons reçu pareille assurance. Il s'agit d'une question de politique interne des États-Unis.

En effet, mais c'est une question très importante pour le Canada, car ce qui s'est passé n'est qu'un avant-goût de ce qui arrivera le long du littoral de la Colombie-Britannique. Les propres députés du gouvernement l'ont dit. Ils en conviennent avec moi. Le ministre continuait:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà fait part des inquiétudes du Canada en ce qui concerne la navigation maritime au large de la Colombie-Britannique. Les autorités de Washington savent, je crois, que nous souhaitons que la route de la vallée du Mackenzie fasse l'objet d'une étude, sous réserve des règlements et de la décision du Canada, avant de fixer leur choix sur Valdez. Il nous est impossible, toutefois, de contraindre le gouvernement des États-Unis à attendre cette décision.

La seule contrainte est que le gouvernement n'a finalement obtenu aucune réponse ni aucun renseignement.

Le 4 mai 1971, je posais la question suivante:

Monsieur l'Orateur, étant donné ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit sur la conférence canado-américaine de Washington, puis-je lui demander si la délégation canadienne a officiellement proposé une route ou une méthode de rechange pour le transport du pétrole brut. Si oui, sur quelle étude les délégués ont-ils fondé leurs recommandations?

Et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'a répondu:

Monsieur l'Orateur, la réponse brève est non, le gouvernement canadien n'a pas proposé de tracé de rechange.

[M. Woolliams.]

Voilà la réponse: le gouvernement canadien n'a rien proposé aux États-Unis. Il s'est contenté de ne rien faire, de ne rien dire, de ne faire aucune étude, d'ignorer tout et, bien sûr, de ne prendre aucune décision. Et le ministre de poursuivre:

La délégation avait été chargée par le gouvernement canadien de discuter des dangers pour l'équilibre écologique de la construction du pipe-line transalaskien, ce qui, à mon sens, était la chose à faire pour le moment.

Il n'est pas nécessaire d'être très intelligent pour s'en rendre compte. Je pourrais citer des chiffres relatifs à d'autres marées noires dont a souffert le Canada, telles que celle de Californie et celle du Arrow en Nouvelle-Écosse. Il n'est pas nécessaire d'être bien intelligent pour dire aux États-Unis qu'il est dangereux de faire passer des pétroliers le long de la côte de Colombie-Britannique. Le gouvernement a envoyé aux États-Unis une forte délégation pour le leur dire. J'imagine que le gouvernement américain a écouté ces conseils accablants de bon sens. Si le gouvernement avait suivi les conseils que nous lui avons donnés il y a trois ans et avait fait procéder à l'étude de faisabilité qui s'imposait et rassemblé les données nécessaires, il aurait pu déterminer quel serait l'itinéraire le plus sûr au point de vue écologique et économique. Je déclare au gouvernement qu'il pourra présenter aux autorités américaines toutes les solutions qu'il voudra mais que les États-Unis utiliseront cet itinéraire car ils n'attendent pas qu'il se décide enfin.

J'ai posé ensuite la question suivante au ministre:

Puis-je poser une autre question supplémentaire? A quelles connaissances et études les fonctionnaires canadiens ont-ils fait appel dans ces discussions avec les fonctionnaires américains?

Le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien a acquis beaucoup d'expérience en ce qui concerne la lutte contre la marée noire.

Et il va en acquérir beaucoup plus car il n'a pas de solution au problème qui en est la cause. Voilà où le gouvernement a, dans une large mesure, manqué à ses engagements envers nous, envers tous les Canadiens. La lutte contre la pollution ne doit pas être laissée aux grandes sociétés aux intérêts égoïstes. Certes, leurs intérêts sont égoïstes: elles sont dans les affaires pour faire des profits. La tâche incombe au gouvernement canadien car elle intéresse tous les Canadiens, leur bien-être, comme aussi la survivance de l'humanité, non pas seulement ici mais dans le monde entier. Le gouvernement devrait pouvoir nous dire dès aujourd'hui, sans équivoque, sans faux-fuyant, ce qu'il entend faire, ce qu'il a dit aux États-Unis, et quelles négociations serrées il a menées. De fait, il n'y a pas eu de négociations serrées. C'est une farce.

Le 3 mai 1971, comme en fait foi le hansard à la page 5427, j'ai posé la question suivante:

Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre suppléant ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si les représentants officiels à la conférence qui se tient aujourd'hui à Washington exigent que le Canada participe officiellement aux pourparlers sur le projet d'aménagement du pipe-line transalaskien ou de toute autre route.

Nous aurions dû au moins participer aux discussions. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a répondu, et je cite:

Monsieur l'Orateur, les réunions qui se tiennent à Washington en ce moment ont pour but de faire connaître les appréhensions du Canada à l'égard des dangers pour l'écologie qu'entraînerait la construction de ce pipe-line et de discuter avec les États-Unis des meilleurs moyens à prendre pour sauvegarder les intérêts du Canada et des États-Unis au large de la côte du Pacifique.